



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

**DECISION PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION A LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
DANS LE CADRE DU FONDS METROPOLITAIN D'INVESTISSEMENT 2025 (FIM) POUR LA  
RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE BAYARD DE LIVRY-GARGAN**

Livry-Gargan, le 19 FEV. 2025 N° 2025- 006

Le Maire de Livry-Gargan ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

Vu la délibération n°2020-05-05 du 26 mai 2020 déléguant au Maire, certaines compétences du Conseil Municipal ;

Vu le projet de travaux de rénovation thermique du groupe scolaire Bayard, situé 75/81-83, allée Bayard à Livry-Gargan ;

Considérant que, suite à un audit énergétique réalisé en mars 2024, il a été mis en évidence les faibles performances thermiques des bâtiments anciens du groupe scolaire Bayard, induisant une forte consommation de chauffage et des déperditions thermiques importantes ;

Considérant que, dans la continuité des travaux récents de réhabilitation et d'extension de l'école, achevés au mois d'août 2024, l'amélioration de l'isolation thermique des autres bâtiments s'avère nécessaire afin de répondre aux normes actuelles en termes de performances énergétiques ;

Considérant que l'exécution des travaux se déroulera conformément au calendrier suivant :

- 1<sup>ère</sup> phase : Vacances d'été 2025 : juillet et août 2025
- 2<sup>ème</sup> phase : Vacances de Toussaint 2025 : du 18 octobre au 3 novembre 2025
- 3<sup>ème</sup> phase : Vacances de Noël 2025 : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026
- 4<sup>ème</sup> phase : Vacances d'hiver 2026 : du 21 février au 9 mars 2026 ;

Considérant que cette opération est susceptible de répondre aux critères fixés par l'appel à projets de la Métropole du Grand Paris pour octroyer des subventions dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain 2025 (FIM.) ;

Considérant qu'il convient de solliciter le concours financier de la Métropole du Grand Paris afin qu'elle apporte son soutien à cette opération ;

### DECIDE

**Article 1 :** De solliciter le concours financier de la Métropole du Grand Paris afin qu'elle apporte son soutien financier à l'opération de rénovation thermique du groupe scolaire Bayard, situé 75/81-83, allée Bayard à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis).

**Article 2 :** D'approuver le plan prévisionnel de financement suivant :

<b>DEPENSES PAR NATURE (Directement liées au projet)</b>	<b>Montant des dépenses HT 2025</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant des recettes</b>	<b>%</b>
<b>Travaux</b>		<b>Aides publiques</b>		
Remplacement des menuiseries extérieurs phase 1 (suivant devis)	<b>168 982,08 €</b>	<b>Préfecture de la Seine-Saint- Denis : DSIL</b>	<b>1 184 091,88 €</b>	<b>50%</b>
Remplacement des menuiseries extérieurs phase 2 (suivant devis)	<b>114 318, 24 €</b>	<b>Métropole du Grand Paris - Fonds d'Investissement Métropolitain FIM</b>	<b>710 455,13 €</b>	<b>30%</b>
Remplacement des menuiseries extérieurs phase 3 (suivant devis)	<b>252 571,68 €</b>			
Remplacement des menuiseries extérieures phase 4 (suivant devis)	<b>262 604,16 €</b>			
Travaux d'isolation intérieure	<b>1 461 604,00 €</b>			
Travaux d'isolation intérieure : peinture et revêtement de sols	<b>108 103,60 €</b>	<b>Commune de Livry-Gargan</b>	<b>473 636,75 €</b>	<b>20%</b>
		<i>dont Fonds Propres</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 368 183,76 €</b>		<b>2 368 183,76 €</b>	<b>100 %</b>

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43  
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250219-2025-006-BF  
Date de télétransmission : 20/02/2025  
Date de réception préfecture : 20/02/2025

- D'un recours contentieux dans le délai de deux mois suivant sa publication, devant le tribunal administratif de Montreuil sis 7 Rue Catherine Puig, à Montreuil (93100). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télerecours citoyen accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



**Pierre-Yves MARTIN**  
**Maire de Livry-Gargan**  
**Conseiller départemental**

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

[courriermaire@livry-gargan.fr](mailto:courriermaire@livry-gargan.fr) – [www.livry-gargan.fr](http://www.livry-gargan.fr)

*Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire*

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250219-2025-006-BF  
Date de télétransmission : 20/02/2025  
Date de réception préfecture : 20/02/2025

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250219-2025-006-BF  
Date de télétransmission : 20/02/2025  
Date de réception préfecture : 20/02/2025